

# Communauté de communes

## « Val de Boutonne »

32 avenue de Poitiers 79170 BRIOUX SUR BOUTONNE

\*\*\*\*\*

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2015

\*\*\*\*\*

### PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

L'an deux mille quinze, le 24 juin à 20 heures 30, les délégués des communes adhérentes à la Communauté de Communes « Val de Boutonne » dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire au siège de la Communauté de communes Val de Boutonne 32 avenue de Poitiers 79170 Brioux sur Boutonne sous la présidence de Bernard GILLIER.

Date de convocation → 17 juin 2015                      Date d'affichage → 18 juin 2015  
 Titulaires en exercice → 28  
 Titulaires présents → 25                      Excusés → 3                      Absents → 0  
 Suppléants présents → 7                      Excusés → 4                      Absents → 3  
 Nombre de votants → 26                      Pouvoir → 0

Secrétaire de séance : Jean-Michel GROLLEAU  
 Séance levée à 22 h 50

COMMUNES	TITULAIRES				SUPPLEANTS			
	DELEGUES	P	Ex	Abs	DELEGUES	P	Ex	Abs
ASNIERES EN POITOU	BARREAUD Michel	X			PAILLAUD Raymond			X
BRIEUIL SUR CHIZE	PICARD Marylène		X		GUERINEAU François	X		
BRIOUX / BOUTONNE	HAYE Jean-Marie	X						
	PAGENEAU Liliane	X						
	LEVEQUE Alain	X						
	ANTELME Marie-Odile	X						
CHERIGNE	GABOREAU Bernard	X			MOREAU Olivier			X
CHIZE	BARRE Daniel	X						
	CHAMARRE Eric	X						
	MOUNOURY Didier	X						
ENSIGNE	BELAUD Bernard	X			POMMIER Jean-Marie			X
LES FOSSES	JUIN Hubert	X						
	DENOËL Bertrand		X					
JUILLE	JOUANNET Paul		X		BOUTIN Jacqueline		X	
LUCHE SUR BRIOUX	RICHARD Yoann	X			COUTANT Christian		X	
LUSSERAY	DURGAND François	X			CATHELINEAU Frédéric		X	
PAIZAY LE CHAPT	BERTON Jacques	X			LEPINOUX Marie-Claude	X		
PERIGNE	GROLLEAU Jean-Michel	X						
	MIGAUD Magali	X						
	DUBREUIL Wilfrid	X						
SECONDIGNE / BELLE	BERNARDIN Jocelyne	X						
	LEMELE Christian	X						
SELIGNE	DUPIN Jacques	X			BERTHON Marie-France	X		
VERNOUX / BOUTONNE	LONGEAU Daniel	X			MARTIN François		X	
LE VERT	MOULIN Philippe	X			BAUDRY Nicole	X		
VILLEFOLLET	NIVELLE Jean-Pierre	X			GUIBET Mireille	X		
VILLIERS EN BOIS	HUCTEAU Patrice	X			MALVAUD Gérard	X		
VILLIERS SUR CHIZE	GILLIER Bernard	X			VINCENT Sylviane	X		

M. le Président ouvre la séance à 20 h 40.

M. Jean-Michel GROLLEAU est désigné comme secrétaire de séance.

## **Présentation de l'action café rencontre par le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique)**

Mmes GOURMAUD, FERRU et POINT présentent le projet de café rencontre sur Brioux sur Boutonne.

Dans le contexte actuel avec une population de plus en plus âgée et souhaitant se maintenir le plus longtemps possible à domicile, il est important de venir en aide aux aidants.

Le CLIC du Pays Mellois est intégré dans le programme d'action d'aide aux aidants dans le cadre du développement de la Charte territoriale des solidarités avec les aînés de la MSA Sèvres Vienne et du Conseil Départemental des Deux-Sèvres.

Le CLIC du Pays Mellois et celui du Haut Val de Sèvres ont répondu à un appel à projet du Conseil Départemental. Suite à une enquête réalisée sur les 2 territoires, il a été mis en place des ateliers d'échanges pour les aidants.

Un projet pluriannuel d'aide aux aidants qui vise deux publics les aidants familiaux et les personnes aidées est mis en place.

Ce plan est décliné en plusieurs actions :

- le cinéma débat le 6 octobre à Celles sur Belle : dont l'objectif est de donner la possibilité aux aidants de s'exprimer autour d'une problématique les concernant puis de présenter le projet global d'aide aux aidants,

- le café débat : dont l'un des objectifs est de mettre en place un temps de rencontre et d'échange entre les aidants du territoire du Val de Boutonne afin de lutter contre l'isolement des aidants

- une conférence suivie de 3 ateliers thématiques.

En 2016, un plan d'action sur l'alimentation se déroulera sur le secteur de Chef-Boutonne.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés au CLIC du Pays Mellois Place de la poste 79500 MELLE. Tél : 0549297979

Mél : clicdupaysmellois@gmail.com

## **DELIBERATIONS**

---

### **1 – Rapport d'activité 2014 – service environnement**

(délibération n° 2015.06.24-40)

#### *Service Protection de l'Environnement*

Rapporteur : Monsieur le Vice Président

Monsieur le Vice Président donne lecture du rapport suivant :

Vu le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets exercice 2014,

Monsieur le Vice Président demande à l'assemblée d'approuver le rapport annuel 2014 sur les déchets joint en annexe.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

Approuve le rapport annuel 2014 sur les déchets,

Charge le Président de l'exécution de la présente décision,

Autorise le Président à signer tous les documents nécessaires,

Précise que ce rapport sera transmis aux communes.

Il faudra se poser la question d'un budget annexe pour la collecte des déchets pour laquelle la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères est prélevée.

## **2 – Déchèterie de la Mine d'Or : modification du règlement intérieur**

(délibération n° 2015.06.24-41)

### Service Protection de l'Environnement

Rapporteur : Monsieur le Vice Président

Monsieur le Vice Président rappelle que le règlement intérieur a été validé lors du conseil communautaire du 27 mars 2013. Il convient de le modifier puisque de nouvelles filières ont été ouvertes :

- \* pneus
- \* bidons souillés

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :  
Approuve les modifications du règlement intérieur de la déchèterie de la Mine d'Or,  
Charge le Président de l'exécution de la présente décision,  
Autorise le Président à signer tous les documents nécessaires.

## **3 – Rapport d'activité 2014 : VEOLIA**

(délibération n° 2015.06.24-42)

### Service Environnement

Rapporteur : Monsieur le Vice-président

Monsieur le Vice-président donne lecture du rapport suivant :

Vu le rapport annuel du délégataire VEOLIA,

Monsieur le Vice Président demande à l'assemblée d'approuver le rapport annuel 2014 du délégataire Veolia joint en annexe.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :  
Refuse d'approuver le rapport annuel 2014 VEOLIA,  
Charge le Président de l'exécution de la présente décision.

## **4 – Remboursement FPIC par les communes**

(délibération n° 2015.06.18-43)

### Service Administration Générale

Rapporteur : Monsieur le président

Monsieur le président rappelle que pour l'année 2014 les communes ont perçu deux fois le FPIC (un versement par la Préfecture et un par la Communauté de Communes).

Les communes doivent rembourser à la communauté de communes les sommes suivantes :

	Montant à rembourser
ASNIERES EN POITOU	918,00 €
BRIEUIL SUR CHIZE	606,40 €
BRIOUX SUR BOUTONNE	6 105,60 €
CHERIGNE	774,80 €
CHIZE	4 763,20 €
ENSIGNE	1 600,80 €

LES FOSSES	2 642,00 €
JUILLE	619,60 €
LUCHE SUR BRIOUX	582,00 €
LUSSERAY	752,00 €
PAIZAY LE CHAPT	1 480,40 €
PERIGNE	5 573,60 €
SECONDIGNE SUR BELLE	2 170,00 €
SELIGNE	566,40 €
VERNOUX SUR BOUTONNE	888,80 €
LE VERT	598,40 €
VILLEFOLLET	1 091,20 €
VILLIERS EN BOIS	603,20 €
VILLIERS SUR CHIZE	938,80 €
	<b>33 275,20 €</b>

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :  
 Approuve le remboursement du FPIC 2014 par les communes,  
 Charge le Président de l'exécution de la présente décision,  
 Autorise le Président à signer tous les documents nécessaires.

**5 – Budget Ateliers Relais : Virement de crédits**  
 (délibération n° 2015.06.18-44)

Service Administration Générale

Rapporteur : Monsieur le président

Monsieur le président explique qu'il convient d'effectuer un virement du budget principal au budget ateliers relais d'un montant de 4.449 € afin de payer la taxe d'aménagement.

Il propose :

Budget principal :

D 6743 Subventions exceptionnelles	+ 4.449 €
D 022 Dépenses imprévues	- 4.449 €

Budget ateliers relais :

R 774 Subventions exceptionnelles	+ 4.449 €
D 637 Autres impôts, taxes	+ 4.449 €

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :  
 Approuve le virement de crédit ci-dessus,  
 Charge le Président de l'exécution de la présente décision,  
 Autorise le Président à signer tous les documents nécessaires.

**INFORMATIONS**

**TOUR DE TABLE DES VICE PRESIDENTS**

\* Commission Environnement

- Une collecte des encombrants va être programmée en septembre.
- Une extension du tri des plastiques (film emballage) va être mise en place.

\* Commission Jeunesse

- Le PEDT (projet éducatif territorial) doit être remis avant le 4 juillet.
- Le RAMI (Relais des Assistantes Maternelles Itinérants) : il est envisagé la

fermeture sur Availles sur Chizé et une ouverture sur le secteur d'Ensigné.

- Local Ados : aujourd'hui il y a plus d'ados de Brioux sur Boutonne, il est donc envisagé d'ouvrir un local ado à la salle de convivialité et de fermer le local à Chizé. M. BARRE demande à être tenu informé sur la fréquentation du local de Chizé et son devenir.

- Cœur du Poitou a réalisé un questionnaire sur les besoins sur son territoire. Un questionnaire du même type va être proposé sur le territoire du Val de Boutonne.

- Canoë : toutes les journées se sont bien passées. Les retours sont positifs.

- trotti roller cup : la fréquentation est d'environ 20 enfants à chaque fois.

- Piscine : elle est ouverte au public les mercredis et samedis après-midi.

#### \* Commission Sociale

- Défibrillateur : un tour de table est réalisé pour connaître les communes intéressées par un défibrillateur. Il est également proposé d'étudier la possibilité d'un contrat groupé pour la maintenance de tous les défibrillateurs sur le territoire.

- Véhicules électriques : une subvention a été demandée pour 2 véhicules. Il est proposé de nous attribuer 15 000 € (représentant seulement 36 % du financement) pour 2 véhicules utilitaires.

- Réunion avec les professionnels de santé et l'Agence Régionale de Santé 30/06.

#### \* Commission Economie

- Ateliers relais : l'entreprise Bellivier est installée. Cependant un problème sur l'épaisseur de la chape l'empêche d'installer tout son matériel et de démarrer son activité. L'entreprise responsable de la malfaçon est en cours d'intervention. A l'unanimité, les membres du conseil acceptent qu'il soit réalisé un avenant au bail afin de faire démarrer la location au 15 juillet 2015.

- Centre Bourg de Périgné : le projet se poursuit en concertation avec les commerçants.

- autoécole : l'installation est prévue à compter du 1<sup>er</sup> octobre.

- Maison funéraire : le porteur de projet souhaite arrêter.

- Ambiance Ton Pierre : la vente du terrain va être signée dans les prochains jours.

- Entreprise Petrault : l'étude sur la faisabilité du projet se poursuit.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président lève la séance à 22 h 50.

Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme.

Le Président  
Bernard GILLIER

Le secrétaire de séance  
Jean-Michel GROLLEAU

